

**Conditions d'utilisation du site internet du
Fonds du Logement de la Région de Bruxelles-Capitale scrl**

Le Fonds du Logement de la Région de Bruxelles-Capitale, ci-après dénommé « le Fonds », est un organisme compétent en matière de logement en Région de Bruxelles-Capitale. Son mode de fonctionnement et ses missions sont décrits par le Code bruxellois du Logement et les différents arrêtés pris en exécution de ce Code.

L'objectif de ce site est d'offrir un aperçu sommaire des différentes aides au logement proposées par le Fonds.

Les dispositions ci-dessous ont pour objet de définir les conditions auxquelles Le Fonds vous donne accès à son site Internet. Cet accès n'est donné que dans la mesure où vous acceptez sans aucune réserve les présentes conditions d'utilisation

1. Informations relatives au Fonds

Scrl Fonds du Logement de la Région de Bruxelles-Capitale

Rue de l'Été 73

1050 Bruxelles

+32 (0)2 504 32 11

TVA BE 0427.273.221 - RPM Bruxelles

IBAN : BE19 0010 6151 1012

BIC : GEBABEBB

001-0615110-12

2. Informations diffusées par le site

Le Fonds apporte le plus grand soin à la gestion des informations figurant sur ce site. Ces informations peuvent cependant devenir inexactes ou dépassées, ou encore contenir des erreurs.

En accédant à ce site, son utilisateur reconnaît que la responsabilité du Fonds ne peut en aucune façon être engagée du fait d'informations inexactes, obsolètes ou erronées.

Le Fonds se réserve le droit de modifier, de retirer ou de retirer à tout moment et sans notification préalable les informations figurant sur ce site, ou encore de limiter ou de suspendre l'accès à ce dernier, sans que son utilisateur ne puisse s'y opposer.

Le Fonds décline toute responsabilité pour tout dommage pouvant résulter de l'utilisation des informations de ce site internet.

L'utilisateur reconnaît être informé de ce que les conditions des différentes formules de logement proposées par le Fonds sont soumis :

- en ce qui concerne les crédits hypothécaires :
 - o au Code bruxellois du Logement ;
 - o à l'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 22 mars 2008 relatif à l'utilisation par le Fonds du Logement de la Région de Bruxelles-Capitale, des capitaux provenant du fonds B2 pour ses crédits hypothécaires ;
 - o à la loi du 4 août 1992 relative au crédit hypothécaire et à ses arrêtés d'exécution ;

Ces activités sont placées sous le contrôle de l'Autorité des services et marchés financiers, rue du Congrès 12-14, 1000 Bruxelles.

- en ce qui concerne ses opérations de construction/rénovation-vente
 - o au Code bruxellois du Logement ;
 - o à l'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 22 mars 2008 relatif à l'utilisation par le Fonds du Logement de la Région de Bruxelles-Capitale, des capitaux provenant du fonds B2 pour ses crédits hypothécaires ;
- En ce qui concerne ses opérations de prêts régionaux pour constitution d'une garantie locative :
 - o au Code bruxellois du Logement ;
 - o l'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 10 décembre 1998 portant exécution de l'ordonnance du 16 juillet 1998 organisant une aide régionale à la constitution de garantie locative en matière de logement ;
 - o à la loi du 12 juin 1991 relative au crédit à la consommation ;

L'administration de surveillance compétente visée à l'article 14, § 2, 2°, de la loi du 12 juin 1991 relative au crédit à la consommation est le SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes & Energie, Direction générale de la Régulation et de l'Organisation du Marché, Service Crédit & Endettement, North Gate III, Boulevard Albert II, 16, à 1000 Bruxelles.

- en ce qui concerne ses opérations d'aide locative :
 - o au Code bruxellois du Logement ;
 - o à l'arrêté royal du 13 décembre 1983 concernant l'utilisation, pour la Région bruxelloise, des capitaux provenant du Fonds B2, par le Fonds du Logement des Familles Nombreuses de Belgique ;
 - o à l'arrêté ministériel du 13 décembre 1983 approuvant le règlement concernant l'utilisation des capitaux provenant du Fonds B2, par le Fonds du Logement de la Ligue des Familles Nombreuses de Belgique en Région bruxelloise.

En cas de contradiction entre les informations diffusées par le présent site et le cadre législatif relatif aux aides du Fonds, seul ce dernier trouve à s'appliquer.

3. Demande d'aide au logement

Aucune demande d'aide au logement, que ce soit dans le cadre des opérations de crédits hypothécaires, de constructions/rénovations-vente, d'aide locative, d'aide à la constitution d'une garantie locative ou de tout autre aide proposée par le Fonds, ne peut être valablement sollicitée par l'interface de ce site.

Tout formulaire de demande mis à la disposition sur le présent site doit être téléchargé, imprimé et dûment complété et signé par l'utilisateur. Il appartient à ce dernier, à l'entière décharge du Fonds, de déposer sa demande par la voie appropriée et de s'assurer de la preuve de ce dépôt.

Aucun message adressé au Fonds par l'interface de ce site ne pourra être considéré comme une demande d'aide au logement dans le cadre de l'une ou l'autre formule proposée par le Fonds.

4. Liens et renvois

Le site du Fonds peut contenir des liens et renvois vers des sites tiers.

Le Fonds n'est pas responsable des informations – que ce soit de leur pertinence, de leur exactitude ou de leur exhaustivité – figurant sur ces sites tiers, vers lequel il serait éventuellement renvoyé au moyen de liens figurant sur son propre site. L'utilisateur du présent site est libre ou non de faire usage de ces liens.

5. Défaillances techniques et actes de malveillance

Le Fonds n'est pas responsable des conséquences des défaillances dont pourrait être affecté son site ou l'utilisation de celui-ci, telles que des pertes d'informations, des interruptions de travail, des détériorations de programmes, logiciels, fichiers ou données informatiques.

L'utilisateur de ce site reconnaît qu'il appartient à lui seul de prendre toute mesure nécessaire pour protéger ses données et son matériel informatique contre des actes de malveillance tels que le piratage informatique ou les virus informatiques, quand bien même ceux-ci l'auraient atteints à l'interface de ce site.

6. Cookies

Le présent site peut stocker des cookies sur votre ordinateur. Ceux-ci ne contiennent pas d'informations que vous auriez préalablement encodées. La fonction de ces cookies est de faciliter le confort d'utilisation du site du Fonds. Le Fonds ne peut garantir le bon fonctionnement de son site internet lorsque l'utilisateur refuse ou restreint l'installation des cookies.

7. Protection de la vie privée

Les informations à caractère personnel recueillies par le Fonds sont enregistrées dans un fichier que ce dernier utilise pour la gestion des différentes demandes d'aide au logement qui lui sont adressées, pour avoir une vue d'ensemble des personnes qui s'adressent à lui et pour la promotion des différentes formules d'aide au logement qu'il propose.

Selon la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée, chacun pour ce qui le concerne a le droit de consulter ce fichier qui porte le numéro d'identification 344349 et d'en demander la rectification, ainsi que le droit de s'opposer au traitement de ces données, sur demande et gratuitement, à des fins de direct marketing. Toute demande de consultation, de rectification ou d'opposition à un traitement aux fins de direct marketing s'adresse par lettre recommandée au Fonds, en y joignant une photocopie du recto et du verso de la carte d'identité de demandeur concerné.

Tout renseignement concernant le traitement du fichier peut être obtenu auprès de la Commission de la protection de la vie privée, Rue Haute, 139 B-1000 Bruxelles (tel : +32 (0)2 213 85 40 / fax : +32 (0)2 213 85 65).

8. droit de propriété intellectuelle

L'utilisateur a le droit de télécharger et de reproduire les informations qui figurent sur ce site, dans les limites fixées par la loi du 30 juin 1994 relative au droit d'auteur et aux droits voisins.

Le Fonds se réserve tous les droits de propriété intellectuelle sur le site ainsi que sur les informations mises à disposition.

9. droit applicable et clause d'élection de for

Les informations et données figurant sur ce site sont destinées exclusivement aux utilisateurs établis en Belgique.

En accédant à ce site, son utilisateur reconnaît que toute contestation ou action relative au présent site ou à toute donnée figurant sur celui-ci, sont régis par le droit belge.

L'utilisateur reconnaît en outre la compétence des cours et tribunaux de Bruxelles et accepte de n'engager des actions que devant ces juridictions.